



## ASPECT

Association pour la Sauvegarde et la Promotion de l'Environnement  
du Conquet

mairie du Conquet, 23 rue du Lieutenant Jourden  
29217 Le Conquet

<http://www.aspect-le-conquet.fr/>

Décembre 2024

Monsieur le Maire

Lors du forum des associations en septembre dernier, ASPECT vous a alerté au sujet de la destruction d'un talus-haie au Sud de Bréhostou. Après enquête cadastrale et enquête de terrain, il s'avère que ce talus était bien sur le territoire de la commune et qu'il séparait les parcelles 170 et 171. L'herbe a reconquis la place, mais des vestiges du talus subsistent au bord du chemin. Vous trouverez ci-joint 2 photos illustrant cette perte.

Il serait d'abord utile de savoir si le propriétaire de ces parcelles reçoit une aide de la PAC. Si c'était le cas, alors il contreviendrait à la réglementation qui compte les haies et talus pour BCAA Bonnes Conditions Agricoles & Environnementales qui ne peuvent, à ce titre, être détruites que dans certaines conditions dérogatoires.

Ce talus n'est hélas pas le seul disparu : plusieurs talus ont été détruits dans la zone de la batterie de Keringar et sur la parcelle 616 au Bilou.

L'article 3 de la Charte de l'Environnement entrée dans notre Constitution en 2005 stipule que « **Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation & à l'amélioration de l'environnement** ». L'article 4 précise que « **Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement dans les conditions définies par la loi** ».

Vous savez, Mr le Maire, combien le bocage est précieux face au dérèglement climatique & à l'effondrement de la biodiversité. Les talus, les haies & les arbres protègent les cultures du vent, retiennent l'eau dans les sols, évitent l'érosion des sols & servent d'abri à la flore et à la faune.

Malheureusement, trop souvent les agriculteurs ne voient là que des obstacles, qui gênent le maniement de leurs super-machines. C'est ainsi que le bocage continue de se dégrader en Bretagne, pourtant pionnière dans l'application du **Pacte en faveur de la Haie** via Breizh Bocage.

Pour mettre un coup d'arrêt à la dégradation des sols agricoles de notre commune, nous vous demandons d'agir en tant qu'autorité de police administrative et d'intervenir auprès des contrevenants en exigeant d'eux la restauration de ces talus.

En espérant que notre appel trouvera un écho, veuillez recevoir, Mr le Maire, nos meilleures salutations.

Le président : Raymond Le Guen